

Fiche signalétique

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Neutral + Spécial	Code : 44755
Description du produit	: Détergent liquide neutre concentré pour planchers et surfaces dures.	
Fournisseur/Fabriquant	: <i>Fournisseur</i> Produits sanitaires Accord Inc. 6135, boul. Couture Montréal (Québec) Canada, H1P 3G7 Tél.: (514) 723-0055 Téléc.: (514) 723-0056	
En cas d'urgence	: Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec: (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs: (418) 656-8090	

Section 2. Identification des risques

État physique	: Liquide (transparent)
Mention d'avertissement	: ATTENTION! CE PRODUIT PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION AUX YEUX ET DE LA PEAU. PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	Numéro CAS	% en poids
(Nonylphenoxy)polyethylene oxide	9016-45-9	1 - 10

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement à l'eau courante tiède. Retirer les lentilles (verres de contact) et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Si une irritation apparaît, rincer à l'eau pendant 10 minutes. Consulter un médecin dans le cas où l'irritation persiste ou si d'autres symptômes se développent.
Inhalation	: Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin dans le cas où le malaise persiste ou si d'autres symptômes se développent.
Ingestion	: Si la personne est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin dans le cas où le malaise persiste ou si d'autres symptômes se développent.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	: Aucun risque connu d'incendie ou d'explosion
Point d'éclair	: DND
Moyens d'extinction	: Non applicable.
Dangers spéciaux en cas d'exposition	: Non applicable.
Équipement de protection spécial pour les personnel préposé à la lutte contre le feu	: Non applicable.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
Précautions environnementales	: Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
Méthodes de nettoyage	: Arrêter la fuite si cela ne représente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention	: Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.
Entreposage	: Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter le gel. Garder le récipient bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures techniques	: Aucune ventilation particulière est requise. Une ventilation usuelle devrait suffire pour maintenir le nombre de particules aéroportées à un niveau acceptable.
Yeux	: Lunettes de sécurité recommandées.
Mains	: Les manipulations usuelles ne requiert pas le port de gants de protection.
Voies respiratoires	: Les manipulations usuelles ne requiert pas le port d'équipement de protection respiratoire.
Autre	: Non applicable.

L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Liquide transparent.
Couleur	: Vert.
Odeur	: Menthe.
pH	: 7 - 8
Point d'ébullition/condensation	: DND
Point de fusion/congélation	: DND
Densité relative	: 1.0 - 1.1
Solubilité	: Facilement soluble dans l'eau chaude et l'eau froide.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risques de réactions dangereuses	: Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Peut causer une irritation mineure oculaire.
Peau	: Peut causer une irritation mineure à la peau.
Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom de l'ingrédient	Test	Espèces	Résultat
(Nonylphenoxy)polyethylene oxide	DL50	Rat (oral)	4 g/kg
	DL50	Lapin (cutané)	5,01 d/kg

Section 12. Information sur l'écologie

Écotoxicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Biodégradabilité	: Non disponible.
Écotoxicité en milieu aquatique	: Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements régionaux et nationaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Lors de l'utilisation normale du produit, celui-ci peut être envoyé à l'égout.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Information réglementaire	Numéro UN	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	Non réglementé	Non applicable	-	-	-	Remarque: Produit non réglementé (TMD)

*GE: Groupe d'emballage

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : **Classe D2B**

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Date d'édition	: 2014-05-27
Préparé pour:	: Produits Sanitaires Accord Inc. Tél.: (514) 723-0055

Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.